

L'action sociale de la Retraite Complémentaire a pour mission, en complémentarité des autres acteurs, d'aider les cotisants et allocataires à résoudre, voire anticiper les situations de fragilité auxquelles ils peuvent être confrontés.

(Aides Financières)

Les aides individuelles permettent d'apporter dans les domaines d'intervention de l'action sociale un soutien ponctuel aux ressortissants Malakoff Humanis confrontés à des difficultés financières. Nos équipes étudient les dossiers de demande d'aide à l'appui des justificatifs attestant des difficultés rencontrées. Selon les situations, nous pouvons également conseiller ou orienter vers des services ou des partenaires susceptibles d'appréhender les situations sociales dans leur globalité. Ces aides ont un caractère exceptionnel et sont complémentaires aux aides légales et extra légales des autres organismes. De plus, les demandes qui n'entrent pas dans les critères peuvent faire l'objet d'un refus.

Malakoff Humanis à vos côtés

Malakoff Humanis est un groupe de protection sociale paritaire, mutualiste et à but non lucratif qui s'engage pour une société plus inclusive. Malakoff Humanis consacre près de 160 millions d'euros pour accompagner les personnes en situation de fragilités, soutenir l'innovation sociale, mener des actions de sensibilisation et de mécénat, investir dans la recherche, des start-ups et des projets associatifs.

Nous contacter :



3996

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
(service gratuit + prix d'un appel local)



aidesindividuelles.retraite@malakoffhumanis.com



Malakoff Humanis

Action sociale retraite - Aides individuelles
62006 ARRAS CEDEX



MHR-22347_2209

Agir pour améliorer votre quotidien

(Aides Financières)



Fragilité budgétaire

Aide versée pour prévenir le risque de fragilité suite à un évènement (veuvage, maladie, divorce ou tout autre rupture sociale) destinée à financer les déséquilibres budgétaires dus à cette situation (dette de loyer, d'énergie, réparation de véhicule...)



Accompagner l'avancée en âge

Aide versée pour financer, lors d'une situation de fragilité, le reste à charge des soins nécessaires au maintien du lien social (prothèses auditives, dentaires, optiques) ou préserver l'état psychologique (reste à charge des frais de soutien psychologique)



Adapter votre résidence principale

Aide versée pour contribuer aux frais d'adaptation du logement et de rénovation énergétique (toiture, changement de chaudière, isolation thermique...) ou liées à la perte d'autonomie à domicile (travaux, adaptation de salle de bain, monte escalier, aides techniques...).



Accompagner la perte d'autonomie :

• à domicile

Aide versée pour contribuer aux frais d'aides à domicile (aide-ménagère, auxiliaire de vie, portage des repas, téléalarme, jardinage...)

• en structure

Aide ponctuelle versée pour contribuer aux frais d'hébergement temporaire et/ou permanent (EHPA, EHPAD, Accueil de jour ...)



Soutenir et accompagner les proches aidants *

Aide versée pour financer :

- les solutions de répit (accueil de jour, accueil temporaire de l'aidé, relayage, frais de garde et d'auxiliaire de vie, séjours de répit aidants ou aidants/aidé)
- le soutien psychologique ou de formation pour l'aidant
- les fragilités physiques et sociales dues à la situation d'aidance (aide technique, équipement, adaptation de l'habitat permettant à l'aidant de préserver sa santé, transports et hébergement, déséquilibre budgétaire (dette de loyer, énergie...))
- les frais des jeunes aidants engendrés par la situation d'aidance (soutien scolaire, accompagnement du parcours scolaire et étudiant, solutions de répit et loisirs, soutien psychologique)



Sinistres et catastrophes naturelles

Aide versée en fonction des dégâts de la résidence principale et de la situation sociale.

* Un aidant est une personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie (liée à l'avancée en âge, à la maladie ou à une situation de handicap) dans un ou plusieurs actes de la vie quotidienne (assistance, participation à l'administration des soins et des traitements, accompagnement psychologique, démarches administratives...).